

DES PHARMACIE HOSPITALIERE UE PHARMACIE CLINIQUE – INTER-REGION OUEST

ENSEIGNANTS

- Pour Rennes : Sophie Potin, Astrid Bacle
- Pour Nantes : Dominique Navas-Houssais, Jean-François Huon
- Pour Tours : Laura Foucault-Fruchard, Daniel Antier

INSCRIPTIONS

- Par email adressé à un enseignant de l'UE de l'UFR de rattachement (pour les internes en poste à Angers, merci d'adresser vos demandes d'inscription à Tours) :
 - pour Tours : daniel.antier@univ-tours.fr
 - pour Nantes : dominique.navas@univ-nantes.fr
 - pour Rennes : sophie.potin@chu-rennes.fr et astrid.bacle@univ-rennes1.fr
- Date d'ouverture d'inscription : 1^{er} septembre
- Date limite d'inscription : 30 septembre
- Début des cours : décembre (1 journée de cours par semaine)

DESCRIPTION DE L'UE

- rythme annuel
- nombre d'ECTS : 10
- ville(s) d'enseignement : Nantes, Rennes et Tours
- nombre d'heures de cours présentiels (CM/TD) : 60h réparties entre les 3 UFR (20h chacune) soit 9 journées d'enseignement
- taux de présence aux enseignements : 10 demi-journées minimum
- un certain nombre de cours seront réalisés par visioconférence
- travail personnel : 20h (voir ci-après « Contrôle des connaissances... »)
- capacité maxi d'accueil de l'UE par session : 30 étudiants
- effectif minimum pour ouverture : 20 étudiants

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

- Rennes : psychiatrie ; antifongiques ; anti-VHC ; rhumatologie (PR, SA) ; greffe hépatique et immunosuppresseurs
- Tours : cardiologie ; conciliation ; ETP ; PECM et intervention chir ; endocrinologie ; iatrogénie/âge ; toxicité hémato/rénale ; apports de la pharmacogénétique dans la prescription et l'optimisation des traitements
- Nantes : infectiologie bactérienne ; MICI ; ETP ; gestion des risques

CONTROLE DES CONNAISSANCES - TRAVAIL PERSONNEL - VALIDATION DE L'UE

- Travail personnel (sur 50 points) : conception d'un projet de Pharmacie clinique dont le thème est soumis pour validation aux enseignants de l'UE de leur UFR de rattachement au début des enseignements en janvier.

Présentation orale (format poster pour congrès) du projet aux enseignants de l'une des 3 UFR en mars. L'attribution des UFR aux étudiants se fera par tirage au sort.

NB : la présentation d'un cas clinico-biologique à la place d'un projet ne sera acceptée qu'au cas par cas et uniquement à titre exceptionnel.

- Examen final (sur 50 points) : une épreuve écrite sera organisée en simultané dans les 3 UFR au mois d'avril. L'étudiant composera au sein de son UFR de rattachement.

La validation de l'UE reposera sur la note cumulée (/ 100 points) et sur une participation à 10 demi-journées des enseignements minimum. En cas de présence à moins de 10 demi-journées d'enseignements, la présentation aux examens écrit et oral sera refusée.